

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail d'Administration Centrale (CHSCT AC) du 29 septembre 2016

Présidence : Arnaud Roffignon, Secrétaire général adjoint

Voici les points abordés à l'ordre du jour du CHSCT AC que SUD Culture tient à souligner :

1. Risque d'inondation du 4ème sous-sol des Bons Enfants

SUD Culture a demandé l'inscription de ce sujet en question diverse.

Le 3 juin 2016, devant le risque potentiel d'inondation des sous sols aux Bons Enfants, une vingtaine d'agents de la DGPAT ont été mobilisés de 17h jusqu'à 23h pour aider à l'évacuation de cartons d'archives vers la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Charenton-le-Pont.

Cette opération s'est faite **sans agent de sécurité sur place, sans engin de manutention, sans plateau repas, sans récupération d'heures supplémentaires...** Un agent a été arrêté en accident du travail 4 jours suite à cette manutention de dossiers.

SUD Culture demande une enquête suite à cette initiative aussi mal préparée et qui aurait pu être dramatique si l'inondation avait bien eu lieu.

Il est nécessaire de mettre en place un protocole prévention inondation au même titre que pour les préventions incendie, afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent.

2. Conditions de travail des agents de la Sous-Direction des Monuments Historiques et des Espaces Protégés (SDMHEP) et de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP)

Cet événement est de plus, directement lié au **projet d'installation de la documentation des immeubles sur le site de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Charenton**, documentation dont une partie se trouve maintenant à Charenton du fait de ce déménagement « sauvage ».

Ce projet, prévu en 2017 aura des conséquences en terme de conditions de travail, sur un grand nombre d'agents et soulève beaucoup d'inquiétudes sur :

- l'équipe de 3 personnes qui gère ces archives aux Bons Enfants : le devenir des agents, leur souhait de travailler sur un autre site, les conséquences sur le temps de transport, le délai fixé avec un calendrier précis du déménagement à ce jour inconnu
- les agents de la SDMHEP qui sont les utilisateurs réguliers des dossiers. Comment s'effectuera la consultation des dossiers ?
- les agents de la MAP : quelle organisation pour la gestion et la consultation de ces dossiers au quotidien ? Avec quels effectifs ?

La situation est vécue comme pénalisante pour tous. Ce projet produit des impacts importants sur

les conditions de travail, qu'il est urgent d'analyser et de prendre en compte.

Sud Culture abordera ce point lors du Comité technique du 19 octobre.

3. CAMUS 2019 : mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'administration centrale

Le projet de regroupement des 7 sites (Bons-Enfants, Pyramides, Richelieu, Valois, Beaubourg, Fontenay-Jaucourt-quadrilatère des archives, Fort de St-Cyr) à 3 sites : Valois, Bons-Enfants, certains espaces du quadrilatère des archives (Fontenay-Jaucourt) implique :

- la vente du site de Pyramides
- la vente du site de Richelieu
- le départ de Beaubourg des agents de le DGCA
- le départ de Saint-Cyr des agents de la SDSI
- la densification des surfaces aux Bons Enfants (200 agents supplémentaires)
- la densification des surfaces et des travaux importants dans le quadrilatère des Archives (300 agents supplémentaires)

L'administration annonce que la désignation du candidat dans le cadre du marché pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) est en cours ainsi que le recrutement d'un responsable du projet CAMUS 2019 au BPI et la désignation d'un référent CAMUS 2019 dans chaque direction générale ou service directement rattaché à la ministre.

SUD Culture a réaffirmé son opposition à ce projet qui sous couvert de rationalisation, ne repose que sur les appétits d'affairistes de la finance et de l'immobilier **au détriment des conditions de travail des agents !**

La première phase opérationnelle du projet prévue fin 2017, consiste à densifier l'occupation des bureaux aux Bons Enfants (en accueillant plus de 150 à 200 agents supplémentaires) dans un bâtiment qui en regroupe déjà 907, ce qui correspond à une augmentation des effectifs de 22%.

Quels agents seront concernés et impactés, quels services, de quelles natures seront les travaux réalisés, où dans le bâtiment, selon quels plannings ? Le mystère reste entier.

Dans le quadrilatère des Archives est prévue l'installation de 300 postes de travail supplémentaires à partir d'une campagne de travaux débutant en 2018 et dont la fin prévue serait en septembre 2019.

Face à cette absence d'anticipation et d'incertitudes, SUD Culture alerte sur le risque de déménagements à répétition.

En résumé, une stratégie du flou artistique et qui se poursuit...

4. Point de situation sur la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

Suite à une alerte de suspicion de souffrance au travail lancée par les organisations syndicales, il y a environ un an, l'administration a initié un protocole comprenant un plan d'actions basé sur les préconisations de la médecine de prévention et articulé autour des ces 6 actions suivantes :

- Améliorer l'organisation collective du travail au sein de la DGLFLF
- Renforcer le partage de l'information et l'animation interne de la Délégation
- Améliorer le fonctionnement interne
- Renforcer les leviers RH dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action
- Recourir à un cabinet de conseil spécialisé en risques psycho-sociaux pour accompagner, sur la durée, la mise en œuvre du plan d'action : en cours
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'action : en cours améliorer l'organisation

Un cabinet de conseil spécialisé en risques psycho-sociaux pour accompagner, sur la durée, la mise en œuvre, a été recruté et a débuté les entretiens avec les agents du service. Un nouvel organigramme a

été présenté aux agents lors d'une réunion de restitution le 23 septembre avec une répartition détaillée des compétences entre le délégué général et le délégué adjoint.

SUD Culture rappelle le contexte de souffrance au travail et s'indigne que des questions d'ordre privé, dont une sur l'appartenance syndicale, soient posées lors d'entretiens menés par des spécialistes des risques psycho-sociaux.

Il est urgent que le service retrouve un fonctionnement normal dans un climat de travail serein et apaisé.

5. Outils informatiques

L'administration présente une méthode d'évaluation de l'impact des outils informatiques sur les conditions de travail.

Pour **SUD Culture**, il est indispensable de prendre en compte et d'analyser les conséquences en matière de conditions de travail des outils informatiques.

SUD Culture fait remarquer que cette méthode est appliquée pour les projets relevant du schéma directeur mais qu'en est il des autres projets nouveaux ou de refonte ? On se souvient de la migration du logiciel de réservation de salles effectuée sans aucune information aux utilisateurs qui ont dû rester une dizaine de jours sans connexion !

Lorsque vous subissez une dégradation de vos conditions de travail, des problèmes en matière d'hygiène, de sécurité, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentant-e-s **Sud Culture Solidaires,**

**Sud Culture Solidaires,
61, rue de Richelieu, 75 002 PARIS**

TEL : 01 40 15 82 68

COURRIEL : sud@culture.fr

Sud Culture Solidaires, le 3 octobre 2016